

# A Crucetta

Bulletin de la Tradition Catholique en Corse

## L'obligation de préserver la Vie

La loi constitutionnelle du 8 mars 2024 stipule d'inscrire dans la Constitution révisée de 1958 que « la loi détermine les conditions dans lesquelles s'exerce la liberté garantie à la femme d'avoir recours à une interruption volontaire de grossesse ». Cette modification, votée par les députés et les sénateurs réunis en congrès le 4 mars dernier, a été massivement approuvée par 780 voix contre 72 et 50 abstentions.

Pour juger du chemin parcouru, il suffit de se rapporter au vote sur la loi Veil. En décembre 1974, la dépénalisation de l'avortement avait été adoptée, toutes chambres confondues, par 462 voix contre 280. Cette comparaison en dit long sur la mentalité qui prédomine aujourd'hui non seulement chez nos élus, mais aussi chez leurs électeurs. Par cette inscription, le législateur s'octroie le droit de fixer les critères selon lesquels une femme pourrait légalement exercer sa liberté, toujours garantie, d'avorter.

Mais, qu'est-ce qu'avorter ? La science bio génétique actuelle répond sans ambages : avorter consiste à supprimer un être dont le programme personnel de développement a commencé dès le moment de la fécondation. Comme il y a une linéarité continue du zygote au fœtus, la cohérence des données médicales nous

contraint à affirmer qu'il s'agit donc de la suppression d'un être humain. Par conséquent, nos députés s'accordent le pouvoir de décider dans quelle mesure une femme aura la liberté de tuer son enfant.

La Constitution française ne protège plus la vie dès son commencement, ni l'être le plus fragile et le plus dépendant qui soit : l'enfant à naître. Elle décide même qu'il est légal qu'une femme ne respecte plus le cinquième commandement : « Tu ne tueras point ». Elle s'oppose frontalement au dessein exposé dans la Genèse et exclusivement déployé au profit inconditionnel de la vie : « croissez et multipliez-vous ».

Ces considérations nous conduisent à réfléchir sur l'évolution des mentalités. Notre perception de la vie humaine s'émousse au fil du temps. Nous ne nous scandalisons plus de la cruauté avec laquelle les femmes sont traitées. Dans le moment de leur grossesse qui rend un soutien plus nécessaire, la loi décrète les conditions de liberté concernant l'existence d'une vie en gestation.

Mais personne n'est libre par rapport à la vie d'autrui, parce qu'il n'y a plus de liberté là où commence la responsabilité. Nul ne peut agir à sa guise quand le devenir de ce qui advient dépend de lui. Quelles que soient les circonstances dans

lesquelles la vie se présente, elle impose à ceux qui l'ont fait advenir la responsabilité de la faire grandir et de la laisser s'épanouir en produisant la fleur et le fruit de la semence fécondée.

Abdiquer cette responsabilité, c'est renoncer à la vraie grandeur qui ennoblit l'homme. En engendrant un autre lui-même, chacun retrouve dans cet enfant, en plus d'une part de lui-même, une image de l'être aimé. Ce mystère de la génération tisse secrètement des relations multiples qui constituent, dès le premier instant, un réseau dense et nécessaire dans lequel s'intègre le nouveau venu : lien de l'enfant avec ses géniteurs, mais aussi avec ceux qui les entourent, à des titres divers, grands-parents ou personnels de santé qui s'en occupent.

Il est donc injuste de faire supporter à la femme seule, au nom de sa soi-disant liberté, le poids de la vie nouvelle et l'éventualité de la supprimer. S'il est vrai qu'elle en est, dans les premiers mois, la principale responsable, elle n'en est pourtant jamais la seule. Le père est concerné au premier chef, tout comme leurs parents respectifs qui, un jour, ont assumé cette même responsabilité. Par le serment d'Hippocrate, les médecins et tous les personnels soignants s'y sont également obligés.

La perversité de la loi est de substituer la liberté à la responsabilité en donnant l'illusion que la première effacerait la seconde. Ni responsable, ni coupable... Il est facile de coucher ces mots sur un papier. Qu'en est-il quand ils s'inscrivent dans un corps façonné pour développer une vie et meurtri par sa suppression volontaire ? Nos législateurs ont-ils réfléchi à l'impact affectif, émotionnel et mental de ces mots sur les femmes, serrant leurs enfants survivants dans les bras ?

Au cours de l'année 2022, en Corse, 1203 femmes ont procédé à une interruption volontaire de grossesse. De l'avis même des médecins, ces actes ne

sont anodins ni au plan physique, ni au plan moral. Le plus souvent, ils cachent des drames dans les arcanes desquels les prêtres sont parfois appelés à entrer.

La grâce divine vient alors guérir les blessures subies à condition de ne pas enfouir, au fin fond de sa conscience, les décisions prises et les actes posés. Seul, un regret sincère apporte une véritable paix à l'âme et répare, autant que faire se peut, les meurtrissures infligées au corps. Autrement, c'est l'idée d'un homme conçu comme un simple amas de cellules animées qui s'enracine. Il semblera naturel que les procédures médicales décident froidement de son terme final sur la base des statistiques et des rendements hospitaliers.

Nous ne partageons pas cette conception. La raison et la foi définissent l'homme comme un être raisonnable dont l'horizon ne se limite pas, comme les autres vivants, aux limites terrestres : il est destiné à partager pour l'éternité une vie d'intimité avec Dieu même. Dans la Genèse, le Créateur révèle son dessein : la vie est un don gratuit à répandre sur toute la terre.

Pour accomplir cette œuvre en plénitude, l'Eglise catholique a été fondée par Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme. Ses ministres ont été institués pour rappeler « à temps et à contre-temps » (2 Tim. 4, 2) les conditions pour obtenir cette vie en abondance. C'est pourquoi quand le pouvoir civil entend imposer une législation inique contraire aux prescriptions divines, ils sont contraints d'en dénoncer l'illégitimité et d'inviter chacun à son niveau à résister positivement.

Cet ordre de mission suppose la lumière pour ajuster les discours et la force pour accomplir son devoir jusqu'au bout. La prière est nécessaire. Elle demande que chacun assume fidèlement ses responsabilités, sans jamais se défausser sur une liberté purement légale.

Abbé H. Mercury.

# MON PETIT DOIGT M'A DIT



Dimanche 31 décembre, la cérémonie du *Rigraziamentu* s'est déroulée après la messe dominicale, au cours d'un Salut du très Saint-Sacrement. L'abbé Mercury a invité tous les fidèles à l'action de grâces pour toutes les faveurs que Dieu a daigné répandre dans nos cœurs au cours de l'année écoulée. Rendre grâce, c'est aussi prendre en considération tous les manquements qui ont été les nôtres. Cet examen de conscience est indispensable pour regretter les fautes commises dans leur globalité et promettre des efforts constants à l'avenir. Le *Te Deum* a conclu cet acte de piété : les personnes qui ont les dispositions requises, à savoir l'absence d'attaches à aucun péché véniel, obtiennent par ce champ public une indulgence plénière, purificatrice de toutes les peines dues à leurs péchés.



Lundi 1<sup>er</sup> janvier, la Messe a été célébrée à 11 h 00. Après le retour sur soi de la veille, l'Eglise nous convie à prendre des résolutions concrètes pour améliorer notre vie chrétienne dans les actes de la vie quotidienne. Pour les tenir fermement au cours de l'année, il est nécessaire d'en choisir peu, qui réclament toutefois des efforts certains, afin d'assurer une progression persévérante dans la vie intérieure. Le chant du *Veni Creator*, accompagné lui aussi d'une indulgence plénière, a réclamé l'action du Saint-Esprit pour nous éclairer dans l'élaboration de ces décisions et nous accompagner dans leur exécution.



Lundi 8 janvier, l'abbé Mercury s'est rendu à Ota pour y célébrer la messe d'enterrement de M. Dominique Rostini, père de Jean-Baptiste Président des Amis de la Chapelle de Lorette. Dominique est décédé le 6 janvier au V240 où il avait été admis il y a quelques mois en raison d'une aggravation de son état. Il avait 85 ans. Nous adressons toutes nos condoléances à la famille et les assurons de nos prières pour le repos de son âme. Requiescat in pace !



Mardi 16 janvier, notre desservant est venu à Bastia pour la Messe mensuelle à l'Immaculée Conception. À l'issue, il a donné dans la sacristie son premier enseignement sur l'Apocalypse. Un petit repas a terminé agréablement cette belle soirée. Le lendemain, le Saint Sacrifice a été célébré à 7 h 30 au même endroit. À Ajaccio, dans la grande salle du Sacré-Cœur, c'est le lundi 22 janvier que l'abbé

Mercury a introduit au livre de l'Apocalypse.

Il a maintenu la donnée traditionnelle selon laquelle l'auteur de l'Apocalypse est aussi celui du quatrième Évangile, l'Apôtre bien-aimé de Jésus, Jean. Après avoir évangélisé la région d'Éphèse, il avait été arrêté et conduit à Rome où il avait été condamné, sur ordre de l'empereur Domitien, à être plongé, devant la Porte Latine, dans une chaudière d'huile



bouillante. Comme il en était sorti sain et sauf, il avait été exilé sur l'île de Patmos en face de la région dont il avait été un des évangélistes.

Le sens général de l'Apocalypse est le suivant : raconter l'œuvre de Dieu, son salut, perceptible aux yeux de la foi, au cœur des soubresauts d'une histoire humaine souvent dramatique, voire catastrophique. L'image centrale du livre est l'agneau immolé et triomphant, c'est-à-dire Dieu déjà vainqueur. Mais nous sommes intégrés dans cette représentation comme de véritables acteurs pour que cette victoire le soit tous les jours dans notre propre histoire.

Il faut toujours garder cette trame à l'esprit. Elle donne la signification exacte des tremblements de terre et des cataclysmes. Tout ce qui fait obstacle à Dieu doit voler en éclats. C'est une mort, mais pour la vie... aucune catastrophe n'est aveugle aux yeux de Dieu, même si nous ne la comprenons pas. L'Écriture est ainsi mise au service de l'espérance, tournée vers l'avenir quoique fondée sur la mémoire des hauts faits du passé. Il faut voir dans la lecture de l'Apocalypse, à la fois, un jeu des temps et un voyage dans l'espace.

Un jeu des temps. La prophétie ne fait pas qu'annoncer des événements pour le futur, ceux-ci sont déjà présents, à l'œuvre dans nos vies. Les actions prédites forment le jugement moral par lequel le présent doit être envisagé. Car l'annonce du temps qui vient, placé de ce fait dans un au-delà du temps historique, confère un statut absolu et définitif aux vérités énoncées. Celles-ci valent aussi bien pour aujourd'hui.

Un voyage dans l'espace. Trois domaines sont visités dans l'Apocalypse : le ciel, la terre et le sous-sol, tous les trois hermétiquement séparés. Quand que le ciel se découvre ou que la terre s'élève, il y a révélation, apocalypse. C'est le cas de Jésus à son baptême ou à la transfiguration ; de saint Paul à Damas ou quand il est mené au troisième ciel ; de saint Jean au bord du ciel au début du chapitre 4. une porte s'ouvre et... il voit.

Notre conférencier a recensé, au final, sept systèmes d'interprétation de ce livre : rêves millénaristes (règne visible du Messie pendant 1000 ans avant sa victoire finale), récapitulation (mêmes événements prophétiques sans cesse repris sous une forme historique différente), application à l'histoire universelle (description des étapes de l'histoire humaine jusqu'à la fin du monde), système eschatologique (l'unique thème serait la fin du monde), recours à l'histoire contemporaine (réflexions de l'auteur sur les événements de son temps), analyse littéraire (suppositions sur la construction du livre) et méthode comparatiste (recherche des liens avec des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament). Certains de ces systèmes doivent être définitivement abandonnés, tel le millénarisme qui a servi de socle à la doctrine nationale-socialiste. Aucun ne donne, à lui seul, une clé d'interprétation valable. Il est nécessaire de les associer les uns aux autres.

Après ces considérations générales, le prologue a été abordé avec une définition du mot apocalypse : révélation, dévoilement de ce qui est caché mais qui existe devant Dieu. Cette apocalypse est celle de Jésus-Christ, en ce sens que Jésus est celui qui révèle de la part de Dieu, il est acteur de la révélation, et aussi au sens où il est objet de cette même révélation. C'est pourquoi l'ange est un simple transmetteur et Jean un simple témoin au service de cette Parole, laquelle est d'abord adressée à sept églises qui représentent l'Église universelle. Jésus vient vers elles avec le Père et l'Esprit septiforme pour les guider sur le chemin d'une conversion toujours plus profonde.



Les Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens

Jeudi 18 janvier, l'équipe des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens (EDC) s'est réunie chez Alexis et Ophélie pour réfléchir une nouvelle fois sur le genre de vigneron que Dieu nous demande d'être dans la vigne où il nous envoie. Dieu est Père. Son rôle est de fortifier. Saint Paul précisera même qu'il fortifie *puissamment* l'homme intérieur. C'est ce que l'entrepreneur est vouée à accomplir dans sa vie : faire grandir. Cela ne doit pas s'entendre seulement au plan matériel, en créant plus de richesses, mais d'abord et avant tout au niveau qualitatif. Sa mission est d'élever les esprits et les cœurs par le biais d'une organisation collective du travail qui aide chacun à s'épanouir pleinement.



Vendredi 2 février, la fête de la purification de la Vierge Marie et de la présentation de l'Enfant Jésus au temple a été célébrée à la chapelle Notre-Dame de Lorette à 18 heures. L'abbé Mercury a commencé par la bénédiction des cierges et leur distribution. Ces cierges sont conservés au cours de l'année et servent à protéger les fidèles lors de tempête ou de catastrophe naturelle. Allumés, ils éloignent les démons qui profitent de ces moments d'épreuve pour tourmenter davantage les hommes. Le lendemain, ils ont servi pour la bénédiction de Saint-Blaise, administrée après la messe pour prévenir les maux de gorge au cours de l'année.



Samedi 3 février, notre desservant habituel est venu à Lento en Haute-Corse. Le village est construit dans un endroit escarpé, à flanc de montagne, au-dessus de Ponte-Novu. Dans l'église paroissiale, il a célébré les obsèques de Paul Dolcerocca qu'il avait accompagné pendant les dernières semaines de sa maladie. Âgé de 59 ans, Paul avait rendu son âme à Dieu la veille. Avant de tomber malade, il avait repris la pratique religieuse et venait le dimanche à la Chapelle Notre-Dame de Lorette. Nous assurons la famille de nos prières, en particulier sa Maman qui l'a veillé jusqu'au bout. Qu'il repose en paix !...



Lundi 12 février, l'abbé Mercury a été appelé d'urgence à l'hôpital d'Ajaccio pour administrer le sacrement des malades à Miniqua Susini. Elle avait déjà perdu connaissance. Elle a rendu son âme à Dieu le lendemain. Lors de ses séjours à Renno, elle participait à la Messe quand notre desservant célébrait dans la chapelle Sainte-Marie de Chimeglia. Requiescat in pace...

## Lieux de Culte où la Messe est célébrée dans le rite tridentin

- Ajaccio : Chapelle Notre-Dame de Lorette, chemin de Loreto
- Bastia : Eglise Saint-Charles, rue Jean-Baptiste de Caraffa
- San Antonino : Chapelle de la Confrérie à côté de l'église paroissiale  
Catéchisme pour enfants ou adultes selon la demande.

<b>APOSTOLAT - MAI 2024</b>	<u>Ajaccio</u>	<u>Bastia / San Antonino</u>
<b>Mercredi 1<sup>er</sup> : SAINT JOSEPH ARTISAN</b>	17 h 30 : Ch / Messe	
<b>Jeudi 2 : SAINT ATHANASE</b>	17 h 30 : Ch / Messe 19 h 30 : <i>réunion EDC</i>	
<b>Vendredi 3 : SACRÉ CŒUR (1<sup>er</sup> VENDREDI)</b>	17 h 30 : Ch / Messe	
<b>Samedi 4 : CŒUR IMMACULÉ (1<sup>er</sup> SAMEDI)</b>	17 h 30 : Ch / Messe	
<b>Dimanche 5 : SOLENNITÉ DE SAINT JOSEPH</b>	10 h 00 : Messe CF	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 00 : Messe SA
<b>Lundi 6 : DE LA FÉRIE</b>	17 h 30 : Ch / Messe 20 h 00 : <i>Apocalypse (SC)</i>	
<b>Mercredi 8 : DES ROGATIONS</b>	11 h 00 : <i>Messe à Renno</i>	
<b>Jeudi 9 : ASCENSION DE NOTRE SEIGNEUR</b>	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 00 : Messe SA
<b>Vendredi 10 : SAINT ANTONIN</b>	17 h 30 : Ch / Messe	
<b>Samedi 11 : SAINTS PHILIPPE ET JACQUES</b>	17 h 30 : Ch / Messe	
<b>Dimanche 12 : DIMANCHE APRÈS L'ASCENSION</b>	10 h 00 : Messe AGO Amis de la Chapelle	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 00 : Messe SA
<b>Lundi 13 : SAINT ROBERT BELLARMIN</b>	16 h 00 : KT 17 H 30 Ch / 18 h 00 Messe / CH	
<b>Mercredi 15 : St JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE</b>	17 h 30 : Ch / Messe	
<b>Jeudi 16 : SAINT UBALD</b>	17 h 30 : Ch / Messe	
<b>Vendredi 17 : SAINT PASCAL BAYLON</b>	17 h 30 : Ch / Messe	
<b>Samedi 18 : VIGILE DE LA PENTECÔTE</b>	17 h 30 : Ch / Messe	
<b>Dimanche 19 : DIMANCHE DE LA PENTECÔTE</b>	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 00 : Messe SA
<b>Lundi 20 : LUNDI DE LA PENTECÔTE</b>	Pèlerinage à Notre-Dame de Pancheraccia	
<b>Mardi 21 : MARDI DE LA PENTECÔTE</b>	17 h 30 : Ch / Messe 18 h 45 : Lecture Priante	
<b>Mercredi 22 : DES QUATRE-TEMPS</b>	17 h 30 : Ch / Messe	
<b>Jeudi 23 : JEUDI DE LA PENTECÔTE</b>	17 h 30 : Ch / Messe	
<b>Vendredi 24 : DES QUATRE-TEMPS</b>	17 h 30 : Ch / Messe	
<b>Samedi 25 : DES QUATRE-TEMPS</b>	17 h 30 : Ch / Messe	
<b>Dimanche 26 : FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ</b>	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 00 : Messe SA
<b>Lundi 27 : SAINT BÈDE LE VÉNÉRABLE</b>	16 h 00 : KT 17 H 30 Ch / 18 h 00 Messe / CH	
<b>Mardi 28 : SAINT AUGUSTIN DE CANTORBÉRY</b>		18 h 00 : Messe AbHM / Apocalypse
<b>Mercredi 29 : STE MARIE-MADELEINE DE PAZZI</b>		7 h 30 : Messe
<b>Jeudi 30 : FÊTE DU TRÈS SAINT-SACREMENT</b>	17 h 30 : Ch / Messe	
<b>Vendredi 31 : FÊTE DE MARIE REINE</b>	17 h 30 : Ch / Messe	

<b>APOSTOLAT - JUIN 2024</b>	<u>Ajaccio</u>	<u>Bastia / San Antonino</u>
<b>Samedi 1<sup>er</sup> : CŒUR IMMACULÉ (1<sup>ER</sup> SAMEDI)</b>	18 h 00 : Lit 13 / Messe	
<b>Dimanche 2 : SOLENNITÉ DE LA FÊTE-DIEU</b>	10 h 00 : Messe / TSS / Lit 13 CF	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 00 : Messe SA
<b>Lundi 3 : DE LA FÉRIE</b>	KT / 18 h 00 : Lit 13 / Messe / CH 20 h 00 : <i>Apocalypse (SC)</i>	
<b>Mercredi 5 : SAINT BONIFACE</b>	18 h 00 : Lit 13 / Messe	
<b>Jeudi 6 : SAINT NORBERT</b>	18 h 00 : Lit 13 / Messe 19 h 30 : <i>Réunion EDC</i>	
<b>Vendredi 7 : FÊTE DU SACRÉ-CŒUR</b>	18 h 00 : Lit 13 / Messe	
<b>Samedi 8 : DE LA VIERGE AU SAMEDI</b>	18 h 00 : Lit 13 / Messe	
<b>Dimanche 9 : SOLENNITÉ DU SACRÉ-CŒUR</b>	10 h 00 : Messe / Lit 13	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 00 : Messe SA
<b>Lundi 10 : SAINTE MARGUERITE</b>	KT / 18 h 00 : Lit 13 / Messe / CH	
<b>Mercredi 12 : SAINT JEAN DE SAINT-FACOND</b>	18 h 00 : Lit 13 / Messe	
<b>Jeudi 13 : SAINT ANTOINE DE PADOUE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Vendredi 14 : SAINT BASILE LE GRAND</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Samedi 15 : DE LA VIERGE AU SAMEDI</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Dimanche 16 : 4<sup>ÈME</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE</b>	10 h 00 : Messe et Pains de Saint-Antoine	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 00 : Messe SA
<b>Lundi 17 : SAINT GRÉGOIRE BARBARIGO</b>	KT / 18 h 00 : Messe / CH	
<b>Mardi 18 : SAINT EPHREM</b>	18 h 00 : Messe 18 h 45 : Lecture Priante	
<b>Mercredi 19 : SAINTE JULIENNE FALCONIERI</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Jeudi 20 : DE LA FÉRIE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Vendredi 21 : SAINT LOUIS DE GONZAGUE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Samedi 22 : SAINT PAULIN DE NOLE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Dimanche 23 : 5<sup>ÈME</sup> DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE</b>	10 h 00 : Messe AGO ASLS	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 00 : Messe SA
<b>Lundi 24 : NATIVITÉ DE ST JEAN BAPTISTE</b>	KT / 18 h 00 : Messe / CH	
<b>Mardi 25 : SAINT GUILLAUME</b>		18 h 00 : Messe AbHM / <i>Apocalypse</i>
<b>Mercredi 26 : SAINTS JEAN ET PAUL</b>		7 h 30 : Messe Bastia
<b>Jeudi 27 : DE LA FÉRIE</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Vendredi 28 : COMMÉMORATION DE ST PAUL</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Samedi 29 : SAINTS PIERRE ET PAUL</b>	18 h 00 : Messe	
<b>Dimanche 30 : SOLENNITÉ DES STS PIERRE ET PAUL</b>	10 h 00 : Messe	10 h 00 : Messe Bastia 17 h 00 : Messe SA

KT : Catéchisme / CF : Collecte pour les Fleurs / Ch : Chapelet / CH : Chorale / TSS : Salut du Très Saint Sacrement / AbHM : Abbé Mercury / Lit : Litanies du Sacré-Cœur / 13 : Treizaine de Saint Antoine

Confessions et Chapelet une demi-heure avant les messes.

Uni au 42<sup>ème</sup> Pèlerinage de Notre Dame de Chrétienté  
le chapitre Saint Alexandre Sauli vous convie à participer au

## Pèlerinage à Notre Dame de Pancheraccia

Lundi de Pentecôte 20 mai 2024

# Je veux voir Dieu

« Veillez donc, car vous ne savez  
ni le jour ni l'heure »

### PROGRAMME

- 9h30 :** - rendez-vous à Piedicorte-di-Gaggio  
- Montée à la chapelle de Santa Maria (500 m)  
- Bénédiction du pèlerinage
- 10h00 :** départ vers Notre Dame de Pancheraccia (marche 7 km)  
Récitation du chapelet et méditations
- 12 h :** - arrivée au sanctuaire de Notre Dame de Pancheraccia  
- Rendez-vous avec ceux qui n'auraient pas pu venir à Piedicorte  
- Pique-nique apporté par chacun
- 13 h 30 :** descente pour le chemin de croix et chemin de croix
- 15 h 00 :** Messe au sanctuaire dans le rite tridentin
- 16 h 30 :** fin du pèlerinage

### INSCRIPTION AU PELERINAGE DE NOTRE DAME DE PANCHERACCIA

Je, soussigné (e)..... Résidant : .....

Code postal..... Ville : .....

Courriel.....@..... Téléphone : .....

m'inscris au pèlerinage (pour toute information : 06 08 18 15 64).

Je fais un don de.....euros au titre de ma participation et de mon soutien au  
Pèlerinage (référence bancaire ci-dessous).

#### Pour toute information sur la célébration du rite tridentin en Corse :

**P. Hervé Mercury 8 Boulevard Sylvestre Marcaggi Evêché CS 30306 20181 Ajaccio Cedex 1.**

Par téléphone : 06.08.18.15.64 ou par internet : [contact.pretre@a-crucetta.fr](mailto:contact.pretre@a-crucetta.fr).

Tout don pour le ministère est à adresser à l'*Association culturelle Santu Lisandru Sauli*, Chapelle Notre-Dame de Lorette, Chemin du Loretto, 20090 Ajaccio.

IBAN : FR26 3000 2028 1400 0007 1537 W20

BIC : CRLYFRPP

**P. Sébastien Dufour 3 Rue de l'évêché 20200 Bastia.**

Par téléphone : 06.87.65.84.47 ou par internet : [abbedufour@hotmail.com](mailto:abbedufour@hotmail.com).